

SAS AXE LEGAL
Office d'ARGENTEUIL
Commissaires de Justice
102, boulevard Héloïse
95100 ARGENTEUIL
Téléphone : 01.34.41.76.35
Mail : n.gousseau@axe-legal.fr



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE CINQ JUILLET à 13 h 30**

A LA REQUETE DE :

La **S.A CREDIT LOGEMENT**, dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol – 75 PARIS CEDEX 03, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés au dit siège,

Ayant pour avocat Me **Pascal PIBAULT** membre de la **S.C.P PETIT – MARCOT – HOUILLON et Associés**, Société d'Avocats au Barreau du VAL D'OISE, demeurant 22, rue Victor Hugo à PONTOISE (95300),

Je, Nicolas GOUSSEAU, Commissaire de Justice associé au sein de la SAS AXE LEGAL, office d'Argenteuil, résidant au 102, boulevard Héloïse, soussigné,

Agissant en vertu des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et de la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de PONTOISE en date 15 juillet 2022 au préjudice de Monsieur [REDACTED]

Me suis rendu ce jour **5 juillet 2024 à 13 h 30** au n°5, rue Jean Jacques Rousseau – RDC Droit- à GARGES LES GONESSE (95140), où, là étant, assisté de deux techniciens de la société AB DIAG 95 chargés de réaliser les diagnostics immobiliers obligatoires et de relever la surface loi Carrez, d'un serrurier et de deux témoins majeurs, j'ai procédé comme suit :

Nous avons rencontré les requis qui nous ont laissé rentrer et,

J'AI PROCÉDÉ A LA DESCRIPTION SUIVANTE :

Le bien saisi sont deux lots de copropriété dans un immeuble collectif daté des années 1960/1970 élevé sur rez-de-chaussée surélevé de quatre étages, situé dans le quartier de la Dame Blanche Sud, quartier d'habitation composé de barres et de tours.

Le gros œuvre est construit en béton.

Les façades sont enduites et parées de briquettes.

La toiture de type toit-terrasse.

Les menuiseries extérieures sont en PVC à double vitrage.

Les ouvertures sont occultées par des persiennes en PVC.





Lot n° 274 :

Il s'agit d'un logement qui se compose d'une entrée qui donne dans un séjour double. A droite : cuisine et au fond, un dégagement qui distribue des W.C une salle de douche et deux chambres.

Les sols sont recouverts de dalles plastifiées.
Murs et plafonds sont peints. Faïence murale dans les pièces humides.

La salle de douche est équipée d'une vasque de lavabo sur colonne et d'un bac à douche.

Les toilettes sont équipées d'une cuvette de W.C.

La cuisine est aménagée d'éléments de rangements en bois plaqué à l'état usagé.

Le chauffage et la production d'eau chaude sont collectifs.



Salle de séjour



Salle de séjour



Cuisine



Toilettes



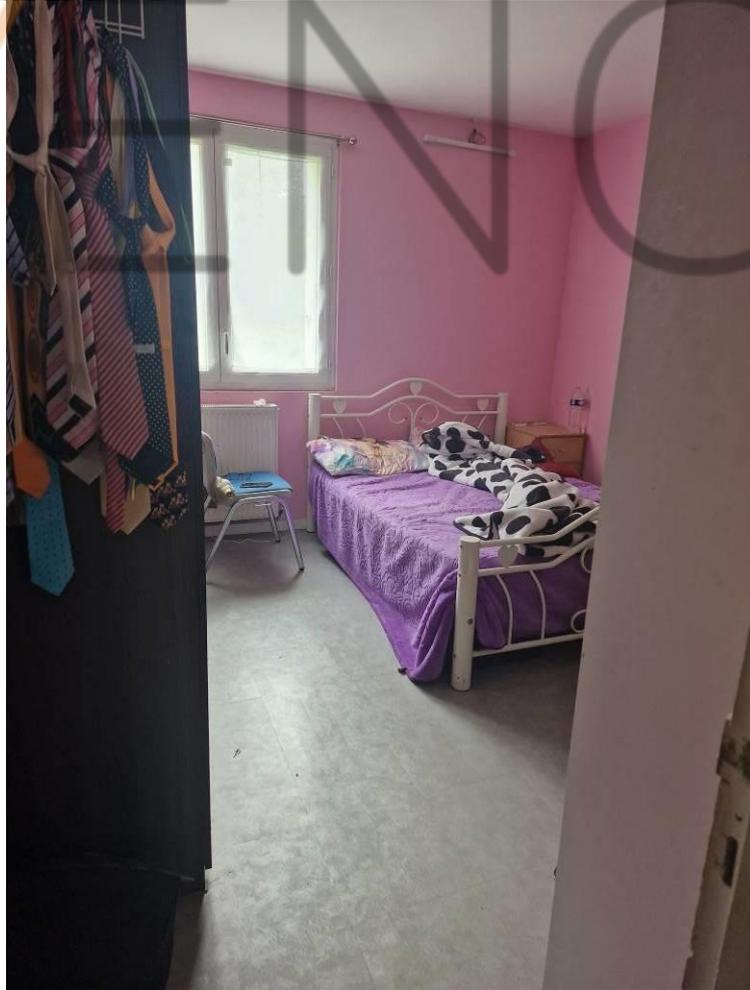
Salle de douche



Dégagement



Chambre 1



Chambre2

Lot n° 762 :

Il s'agit d'une cave située au sous-sol du bâtiment.

Le gros œuvre est en briques ou béton. Elle ferme par une porte en bois.



°0°0°0°

Le logement est occupé par les requis et leurs deux enfants.

Le syndic de copropriété est la société CABINET CPI-SYNERGI – 30,
avenue du 8 mai 1945 – CS 50047 – 95205 SARCELLES 01 34 04 06 20.
contac@syndic-synergi.fr

°0°0°0°

Douze photographies sont insérées au présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : cinq cent quatorze euros et 84 cts T.T.C



Nicolas GOUSSEAU

WENCH

Témoïn 1 : Willys CORSEAU

Témoïn 2 : Maxime GAUCHER

Serrurier : CLEFS EN MAINS